

Cumul des températures au 18 juin 2023 (cumul à partir du 1er février, base 0 – 18 °C, source Météo-France)

Plaine (300 à 500 m)	1557°	Demi-montagne (500 à 850 m)	1359°	Plateaux d'altitude (850 à 1100m)	1066°	Montagne (> 1100 m)	959°
Rappel 2022 : 1600°		Rappel 2022 : 1421°		Rappel 2022 : 1149°		Rappel 2022 : 1059°	
CLERMONT 330 m	1601°	SAYAT 550 m	1475°	CHALMAZEL (42) 990 m	1073°	MONT DORE 1220 m	972°
MOISSAT 340 m (*)	1557°	AMBERT 555 m	1366°	VERNINES 1045 m	1104°	ANZAT LUGUET 1270 m	946°
ISSOIRE 372 m	1552°	ST GERVAIS 705 m	1325°	ST GERMAIN L'H. 1070 m	1039°		
COURPIÈRE 455 m	1518°	ST SULPICE 851 m	1239°	MARCENAT (15) 1075 m	1049°	(*) source technicien	
Gain depuis 11 juin : 126°		Gain depuis 11 juin : 124°		Gain depuis 11 juin : 114°		Gain depuis 11 juin : 112°	

Evaluer la teneur en matière sèche de son foin

65 % MS : certaines feuilles cassantes
 70-75 % : foin sec sauf sous les andains
 >80 % : fourrage craquant
 Ne pas botteler en sec si <80 % MS

Exploitations suivies en 2023

Lezoux (400 m – VL bio)	Foins terminés Agrandissement de la surface pâturée
Ambert (550 m - VL)	Début des foins Regains enrubannés Fauche des refus
Augerolles (550 m - VA)	Début du 3 ^{ème} tour
St Maurice près P. (600 m - VA)	Fauche des refus
Condat en Comb. (700 m - VA)	Fin du 3 ^{ème} tour Foins terminés
Ceyssat (800 m- OL+VA)	Début du pâturage sur le « bloc d'été » Foins en cours
Laqueuille (1100 m - VA bio)	2 ^{ème} tour de pâturage
Picherande (1130 m - VL)	Fin du 2 ^{ème} tour Début des foins

Conseils de la semaine : agrandissement du pâturage à moins de 900m, début des foins en altitude dès que la météo le permet

La croissance de l'herbe est assez faible en **plaine** et ralentit en **demi-montagne** (20 à 30 kg MS/ha/j). Il est nécessaire d'agrandir les surfaces pâturées avec les repousses de fauche. Une fauche de nettoyage des refus après le passage des animaux est la bienvenue, à condition de ne pas descendre trop bas. Le broyage par temps sec dans la durée, peut limiter le redémarrage des repousses.

Sur **les plateaux d'altitude et en montagne**, l'herbe pousse toujours de manière soutenue. Sa qualité au pâturage reste très bonne. Ne pas hésiter à diminuer les concentrés et les fourrages complémentaires. Pour maintenir cette qualité débrayer les parcelles de pâture qui ont une hauteur de plus de 13 cm, quand elles sont fauchables. Sinon tourner vite pour ne pas entrer sur des parcelles avec une herbe trop haute, quitte à sortir avec des hauteurs plus importantes. Le repère des foins de bonne qualité (900-1000 °) est atteint.

Attention aux bottes qui chauffent : L'humidité contenue dans le fourrage (voir encadré), favorise la montée en température. Cette humidité se retrouve sur des fourrages faits précocement (même dans de bonnes conditions), sur des fourrages qui n'ont pas suffisamment séché au sol, ou qui ont été mouillés. Cette année, soyez très vigilants. La montée en température est maximale **15 jours à 3 semaines après la récolte**. Vérifier à l'aide d'une sonde de température au cœur du ballot. La température doit être inférieure à 45 ° durant plusieurs jours avant de rentrer les bottes. Au-delà l'échauffement entraîne des pertes de valeurs et présente des risques. On peut alors enrubanner pour limiter les dégâts ou surveiller la température quotidiennement. Au-delà de 55 ° laisser les ballots à l'extérieur ou les ressortir s'ils ont été rentrés. Au-delà de 75 °, le risque incendie est élevé. Appeler les pompiers pour toute manipulation.